



Comité Technique de la Gendarmerie Nationale du 10 avril 2018

Déclaration liminaire

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Le **SNPC/FO** souhaite alerter la direction de la gendarmerie sur le mal-être profond des personnels affectés sur les missions de soutien. En effet, depuis la réorganisation des états-majors régionaux, la suppression de nombreux ETP, l'évolution conjoncturelle des missions et la création des SGAMI, les personnels civils et militaires tiennent à bout de bras des services afin d'assurer leurs missions de soutien. Le soutien est la colonne vertébrale de la gendarmerie et, malheureusement, il est en train de craquer. Nous constatons tous les jours, au sein de nos formations administratives, les méfaits de ces réorganisations. Les personnels sont exténués et fatigués par la charge de travail demandée. Le malaise que nous percevons depuis quelque temps se dévoile au grand jour.

Il est urgent et impératif que la direction de la gendarmerie prenne conscience de ce problème et s'en saisisse à bras le corps. La gendarmerie est malade et elle ne pourra plus fonctionner longtemps avec un soutien considérablement affaibli. Sans soutien, il n'y a pas d'opérationnel. Les femmes et les hommes qui œuvrent tous les jours pour que les unités de terrain puissent mener à bien leurs missions de service public attendent, à leur tour, un soutien de la part de leur hiérarchie.

Le moral des personnels civils de la gendarmerie est en berne. L'institution leur demande beaucoup et leur travail n'est pas reconnu. Les taux d'avancement sont au plus bas et le manque de concours rendent leurs perspectives de carrière extrêmement faibles.

Pourtant, de nombreux personnels civils de la gendarmerie de catégorie C et B occupent des postes à très fortes responsabilités. En comparaison, sur les autres périmètres du ministère, ces postes sont pyramidés en catégorie B voire en catégorie A. Existe-t-il en police ou en préfectures autant d'agents de catégorie C ayant la gestion de millions d'euros ? En gendarmerie, c'est monnaie courante !

Le **SNPC/FO** demande un état des lieux des postes sous-pyramidés et la création d'examens professionnels de C en B et de B en A avec maintien sur place des lauréats. Cette opération valoriserait enfin le travail des personnels civils dans le cadre d'un Plan Gendarmerie Nouvelle Génération (PGNG) à l'instar de ce qui a été réalisé ailleurs. Ce serait enfin la juste reconnaissance de la part de la DRH du ministère de l'intérieur du travail de nos collègues.

A titre d'équité, le **SNPC/FO** réitère sa demande de création de postes APST. Et là, ne nous dites pas « il n'y a pas d'argent » car vous en avez créés 80 sur le périmètre de la police nationale. Nous rappelons qu'à ce jour les fonctionnaires techniques de la gendarmerie représentent environ 1886 agents pour seulement 13 postes d'APST... Les personnels techniques affectés en gendarmerie ont, eux aussi, le droit à la reconnaissance.

A quand une réelle égalité de traitement entre personnels au sein de ce ministère ?

Le **SNPC/FO** dénonce les propos scandaleux et outranciers tenus, lors de la réunion de dialogue social du 4 avril au sujet de la réorganisation des écoles. Nous y reviendrons au cours de ce Comité Technique.

Merci pour votre écoute.



Syndicat National des Personnels Civils **Force Ouvrière** de la Gendarmerie
Région de gendarmerie de Midi-Pyrénées
Caserne Courrège
202 avenue Jean-Rieux
31055 Toulouse cedex 4